

ACTUALITÉS

DOSSIER PATIENT INFORMATISÉ



Décret n°2018-1254 du 26 décembre 2018 relatif aux départements d'information médicale

Le décret précise les modes d'organisation de la fonction d'information médicale. En particulier, il autorise et encadre l'accès aux dossiers médicaux des patients au bénéfice, d'une part, des prestataires extérieurs, pour leurs missions d'élaboration du programme de médicalisation des systèmes d'information (PMSI) et d'optimisation du codage des actes et, d'autre part, des commissaires aux comptes.



Bruno Texier. **40 millions de DMP d'ici cinq ans : mission impossible ?** Archimag n°320, décembre-janvier 2018.

• Communication



Avis CADA 20182615, Centre hospitalier Sainte-Anne, 31 octobre 2018
Communication de l'intégralité du dossier médical.



Avis CADA 20183141, Hôpitaux du Pays du Mont-Blanc, 6 décembre 2018
Communication de l'intégrité du dossier médical d'un mineur à ses parents.



Avis CADA 20183227, Centre hospitalier de Lens, 31 octobre 2018
Communication de son dossier médical personnel détenu par le service psychiatrique de l'établissement.

TRAITEMENT NUMÉRIQUE



COLLECTIF. **Les données publiques**, Revue française d'administration publique, n°167, 2018/3, 282 p.

• Dématérialisation



Christian Dubourg. **FD Z42-017 - Révision 2018 du fascicule Numérisation des documents** Suite à la publication de la norme NF Z42-026 de mai 2017, l'AFNOR a publié une mise à jour du fascicule documentaire FD-Z42-017 en décembre 2018.



Archives départementales de Savoie, SIAF, **Dématérialisation : La version numérisée sera considérée comme l'original sous réserve du respect d'un cadre technique**. Janvier 2019
Il s'agit d'une note de synthèse pour préciser aux administrations les contraintes de la dématérialisation permettant des éliminations antérieures à la fin de la DUA.

ARCHIVES ADMINISTRATIVES



Publication de trois **tableaux de gestion** par la commission Tableau de gestion d'Ascodocpsy.

Un tableau de gestion définit les documents produits et reçus par un service en fonction de son organisation. Il fixe pour chacun de ces documents, les durées d'utilité administrative (DUA) et préconise, à l'issue de cette DUA, le sort final : trier, détruire ou conserver.

• Bureau des entrées

Le bureau des entrées, appelé communément service des admissions et des frais de séjour, est un service primordial dans un établissement de santé. Son double objectif est la facturation des actes médicaux aux patients et la gestion administrative et juridique des hospitalisations sous contrainte. Généralement, ces deux fonctions ne sont pas rattachées aux mêmes directions. Selon les établissements, les dossiers administratifs et frais de séjour sont réunis ou dissociés. Ce service peut également participer à la production des informations relatives à l'activité médicale.

• Direction des Soins

La loi du 31 juillet 1991 portant réforme hospitalière introduit dans le Code de la santé publique la création

du service de soins infirmiers dans chaque établissement.

Le tableau de gestion Direction des soins recense les documents d'activité de la Direction de soins ainsi que ceux émanant de la Commission des Soins Infirmiers, de Rééducation et Médico Techniques (CSIRMT) plus spécifiquement consultée sur l'organisation générale des soins, la recherche, la formation et l'évaluation des professionnels, ainsi que sur les thématiques de qualité et de sécurité des soins.

Le présent tableau de gestion propose un recensement des principaux documents produits par une direction des soins. Il n'a pas la prétention de regrouper de façon exhaustive l'ensemble des documents qui circulent dans cette entité, chaque organisation étant spécifique.

- [Service des majeurs protégés](#)

Ce tableau couvre quatre champs d'application : la sauvegarde de justice, la curatelle, la tutelle et la régie.

CULTURE PROFESSIONNELLE



Matières à penser par Patrick Boucheron : Le présent des archives. France Culture, du 7 au 11 janvier 2019.



The conversation. **Télémédecine, e-santé : pourquoi ça coince ?** 2018.

• Archivistique



France Archives. **La contamination des locaux et des collections par les moisissures.** Première série de films tutoriels sur la conservation préventive proposée par le SIAF. Ces outils pédagogiques ont comme objectif de permettre aux professionnels des archives et des bibliothèques d'acquies des notions de base en conservation préventive et de leur fournir des informations utiles pour la gestion des collections dont ils ont la charge.

HISTOIRE ET PATRIMOINE



Véronique Fau-Vincenti. **Le bain des fous.** Paris : édition La manufacture de Livres, janvier 2019, 444 p.

AGENDA COLLOQUES



Les Archives nationales et le Conservatoire national des Arts et métiers (Laboratoire Dicoen-IDF) proposent sous l'égide du LabEx Hastec un séminaire public dont la thématique porte sur **les nouveaux paradigmes de l'Archive liés à la généralisation des documents numérisés ou nativement numériques et des données massives.**

Organisé en 6 séances en 2019, il s'adresse aux chercheurs, jeunes chercheurs, étudiants (niveau Master) en archivistique, documentation, et traitement des Data, ainsi qu'aux professionnels des archives et du Records Management.

FORMATIONS



GIP Ascodocpsy. **Formation initiation aux archives hospitalières.** Date limite d'inscription le 18 février 2019



AAF. **Archives et transparence : une ambition citoyenne-3** et 5 avril 2019



Cette lettre vous est proposée par le Comité de Pilotage archives d'Ascodocpsy, réseau documentaire en santé mentale.

Retrouvez chaque trimestre une veille juridique, des publications et des informations à ne pas manquer [en vous abonnerez à Archimède](#). Recommandez cette lettre à un ami en lui transférant ce mail.

Archimède n°34 - février 2019 - Parution bimestrielle

Ascodocpsy est un réseau documentaire en santé mentale de 98 établissements. Vous voulez nous rejoindre ? [Contactez-nous](#).
Contact : ascodocpsy@gmail.com - Tous nos services sur www.ascodocpsy.org

Conception et création : ascodocpsy - Tous droits réservés

Directeur de publication : Christophe Schmitt

Rédactrice en chef : Nathalie Berriau, coordinatrice générale d'Ascodocpsy

Comité de rédaction : Laure Alexandre-Duband, coordinatrice des informations (CH La Chartreuse), Jasmine Retailleau (CH Georges Mazurelle), Anne-Pascale Saliou (EPS de Ville-Evrard), Philippe Zanin (Institut Camille Miret)

Mise en page : Céline Girard, webmestre d'Ascodocpsy

